



DECLARATION LIMINAIRE AU CSFPE DU 7 OCTOBRE 2021

Mme la Ministre, mesdames et messieurs les membres du Conseil supérieur, chers camarades,

Le 5 octobre dernier, à l'appel de plusieurs organisations syndicales dont FO, des milliers de manifestants ont exprimé, entre autres, leur demande urgente de revalorisation des salaires et traitements.

Cette revendication se traduit pour les fonctionnaires par l'urgence d'augmenter la valeur du point d'indice. Aujourd'hui, pour retrouver le niveau du point d'indice de janvier 2000, il faudrait l'augmenter à hauteur de 21,68 %.

Pour FO, l'effondrement de la valeur du point d'indice sur cette période est inacceptable.

Au printemps dernier, l'ensemble des organisations syndicales représentatives de la fonction publique a sollicité une négociation sur les carrières et la grille de la fonction publique. Aujourd'hui, faute de négociations, le projet de grille pour la catégorie C ne découle que de décisions unilatérales.

FO ne peut que déplorer cette méthode et constate que les projets liés aux rémunérations sont caractérisés par l'absence de négociations.

Face à ces choix de politique salariale, vous comprendrez pourquoi FO s'interroge fortement sur l'objectif de la conférence sur les perspectives salariales.

C'est pourquoi nous réitérons, lors de ce CSFPE, notre demande que s'ouvrent de véritables négociations sur les déterminants du traitement que sont la valeur du point d'indice, les carrières, la grille de la fonction publique et ce, avant la fin du quinquennat.

Mais nous avons bien compris que vous y avez déjà répondu négativement dans vos propos introductifs.